



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 8784

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande a Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, s'il ne peut pas etre envisage de proceder a la mise en place progressive d'un dispositif visant a offrir aux assures sociaux la possibilite de se constituer dans des conditions avantageuses un complement de retraite garanti. Ceci permettrait d'apporter une reponse aux preoccupations qui concernent d'ores et deja l'avenir.

Texte de la réponse

Le Gouvernement reflechit a la mise en place de dispositifs permettant aux assures sociaux de beneficier de prestations de retraite s'ajoutant a celles versees par les regimes obligatoires. Dans cette perspective, des etudes sont menees pour definir les regles visant a favoriser ce type de dispositifs, tout en preservant les droits des futurs allocataires.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8784

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1993, page 4304

Réponse publiée le : 4 avril 1994, page 1638